



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU Jeudi 27 Juin 2024.

### Présents :

M Mercier – Proviseur

M. Bogeat – Directeur de l'école élémentaire

M. Ratiarison – Directeur Administratif et Financier

M. Tovo Rasoanaivo – Conseil Principal d'Education

Mme Diane RAHARISON – Vice Présidente de l'APE

Mme Nadia Herzog – Représentante des enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Mme Erica Ratsimbazafy - Représentante des enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Mme Njara Ralalanirina - Représentante des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré

Mme Anne Mériguet - Représentante des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré

Mme Frédérique Ranaivoarisoa - Représentante du personnel ATOS

Mme Tasnime Rajabaly – Représentante des parents d'élèves

Mme Arva Fazileabas - Représentante des parents d'élèves

M. Thing Son Bily Raharison – Suppléant du représentant des parents d'élèves

Mme Marie-joelle Maurice - Consule honoraire

### Absents :

Mme Lorène Razermera – Représentante des élèves

Mme Nalciya Kessaria - Représentante des élèves

Mme Geneviève Farajallah – Représentante des français à l'étranger

Mesdames FAZILEABAS Arva et Rajabaly Tasnime, représentantes des parents d'élèves sont désignées secrétaires de séance.

La séance débute à 18H avec 13 membres présents.

Le quorum étant atteint on commence la réunion.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le Proviseur précise que le représentant de l'APE est à la fois voix non délibérative *et* consultative

## APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 25 AVRIL 2024.

Vote à l'unanimité pour l'approbation du PV du 25/04/2024.  
0 non 0 abstention

## BILAN DES ACTIVITES 2023-2024

à voir en Pièces Jointes (1 Exemple mis en salle des professeurs)

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Mr le Directeur souligne les 02 points discutés et qui entraîneront une modification du règlement intérieur :

- la **modification des horaires de l'après-midi** de 14h à 16h. Pour rappel, ces horaires étaient de 14h30 à 16h30 les années précédentes mais ont été revus afin de se calquer à ceux du secondaire et avaient été votés à l'unanimité au conseil d'établissement précédent.
- La **mise en place de sanctions disciplinaires** à la place des réponses éducatives.

*Se référer au Compte-Rendu du Conseil d'Ecole pour plus de détails.*

## BILAN DE L'ORIENTATION FIN DE CYCLE 4 et LE LYCEE.

Pour les 3èmes le passage en général et technologique est de 100% (Pas de Seconde Professionnelle au LFT de Tamatave contrairement à Antananarivo).

Pour les secondes 81% ont choisi la voie générale (soit 61 élèves) et 19% en STMG

Pour les 1ères le passage en général et STMG est également de 100% soit un effectif de 61 élèves.

## BILAN PROVISOIRE PARCOURSUP

Sur 74 élèves au total ils ont tous formulé au moins 1 vœu sur la plateforme Parcoursup.

1 élève en général et 3 élèves en STMG n'ont pas confirmé leurs vœux car ils ont choisi de poursuivre leurs études dans d'autres pays que la France ou ont opté pour un autre parcours pour les études supérieures.

Sur toutes les séries confondues, 34 élèves au total vont poursuivre un BTS soit 19 élèves en général et 15 en STMG.

11 autres élèves vont aller dans d'autres Pays que la France : 1 à Madagascar, 1 au Maroc, 1 en Algérie, 3 au Canada, 2 aux Etats-Unis, 2 en Belgique et 1 à Maurice.

## CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025.

Le calendrier scolaire définitif a bien été envoyé auprès des établissements scolaires. Il est rappelé que seul le service de coopération et d'action culturelle valide les calendriers scolaires et que les requêtes auprès des établissements se font à titre indicatif. Nous mettrons sur le site

14 400 euros et l'autre pour l'axe de développement du parc informatique d'une valeur de 24 000 euros (pour un total de 114 122 680 Ar). Monsieur le Proviseur souligne que pour pouvoir candidater à la prochaine campagne 2025 pour la seconde moitié du budget consacré à l'axe développement, il faudra justifier les dépenses et aussi montrer que l'établissement est en capacité de pallier les 50% restants (il avait été demandé initialement 40 000 Euros). Il a donc fallu compléter le montant restant et c'est ce qui avait été soumis au vote de la DBM. Le comité de gestion a donc validé la DBM de 54 622 680 Ar car il avait été déjà budgétisé par le comité de gestion le montant de 59 489 700 Ar.

Ensuite Monsieur le DAF poursuit avec le thème de la cantine. Il rappelle, à titre d'information que sur 140 élèves demi-pensionnaires, 106 sont des boursiers. Le tarif est fixé par le consulat à 12000Ar/repas. Cela englobe la maintenance, le repas des assistantes maternelles et des surveillants. La somme de 10 000Ar par repas est reversé au prestataire. Il rappelle aussi que si un boursier ne veut plus manger à la cantine, l'argent n'est pas gardé par le LFT ni gardé par le boursier.

#### RECAPITULATIF DES TRAVAUX EFFECTUES EN 2023-2024.

Comme chaque début d'année, le nivellement de la route qui mène au LFT a été refait cette fois-ci grâce à un parent d'élève (sponsorisé par la société Henri Fraise) et qui n'a eu que le carburant à déboursier d'une valeur 600 000 Ar. Cela avait été fait un week-end, mais étant donné qu'il y avait eu ce même week-end énormément de pluie, cela a été fait en vain. Lors de la dernière AG, une réflexion a été faite pour savoir quelle solution pérenne peut être adoptée.

Les toits de la CDI et de la salle de la permanence (PPC) ont été réparés pour un montant de 5 000 000 Ar.

Les carrelages du CDI et d'une salle de classe ont été refaits car ils étaient décollés pour un montant de 6 000 000Ar.

35 extincteurs ont été achetés pour un total de 9 000 000Ar.

Aussi, les faux plafonds de certaines classes de Primaire et les tiges filetées ont été changés à cause de présence de rouille.

L'étanchéité dans les toilettes a été refaite. Par ailleurs, le portail principal et la grille du BCD qui étaient rouillées ont été remis à neuf. Le coin jeu a été rénové, le toboggan et les barrières ont été rabaissés et repeints. Un poteau en bois pourri qui était relié à la gouttière a été refait dans les toilettes de maternelles. La rampe d'accès rouillée allant à l'infirmerie pour les personnes à mobilité réduite a été changée. L'abri et la casquette du côté primaire ont été réalisés (nb : un projet pédagogique va être mis en place pour pouvoir habiller le mur extérieur des primaires pour le rendre plus attrayant), la salle polyvalente dite salle de motricité a été rénovée en interne et restructurée par Mr Yannick (pour les armatures et les rideaux). Mr Marius (qui a des compétences en menuiserie) et son équipe ont refait la scène.

A l'internat, le plafond d'une chambre qui s'était effondré pendant les vacances a été refait ainsi que la vérification de la toiture ; Mr le Proviseur nous précise que ces réparations vont être déduites du loyer du Bailleur quand les problèmes de succession vont être réglés.

## BOURSES D'EXCELLENCE

3 candidats ont été interpellés pour la Bourse. Pour information, il y a eu 700 dossiers qui ont été déposés dans 94 pays pour 221 écoles homologués. Parmi ces dossiers 180 ont été retenus. Dans notre établissement, un seul élève sur les trois était en liste d'attente. La condition pour être retenu par la commission est d'avoir la mention très bien en baccalauréat. D'ailleurs, un élève de notre établissement a eu la mention très bien avec félicitation du jury et est élue major de sa promotion 2024 sur toute la Grande Ile. Mais ce n'est pas elle qui est en liste d'attente.

- Pour les résultats du Bac, en série générale 50 candidats ont été admis sur 53 soit un taux de 98%.

Parmi eux, 42 ont obtenu la mention soit un taux de 79% dont 10 mentions Très bien, 16 mention bien et 15 mention assez bien.

En STMG sur 20 candidats 19 ont été admis avec un taux de 95% avec 11 mentions dont 1 mention très bien, 2 mention bien et 7 assez bien.

Monsieur le Proviseur félicite tous ces élèves et remercie tous les professeurs, de la TPS à la Terminale, car parmi les élèves de terminale de cette année, beaucoup sont scolarisés au LFT depuis la TPS (C'est le cas par exemple de la Major de Promo 2024).

- Pour les résultats du Brevet, 93% de réussite au total dont 90% (soit 67 élèves) ont eu la mention : 26 mention très bien, 24 bien et 16 assez bien.

## QUESTIONS DIVERSES

1. Calendrier pour : Serait-il possible de remplacer la semaine actuellement réalisée en juillet à celle fin Août ? Mr le Proviseur dit que ce sera à discuter avec les autres établissements pour le calendrier 2025.
2. Est-ce possible de remettre trois semaines de vacances à Noël au lieu de deux semaines ? Mr le Proviseur précise que le rythme idéal est de 15 jours et 1 semaine en février sera court.
3. Est-ce que l'utilisation de la dotation du matériel informatique a déjà été définie ? 26 ordinateurs ont été commandés + 4 dédiés à la comptabilité + 01 serveur l'utilisation pour le logiciel SAGE. Trois anciens ordinateurs de comptabilité ont été modifiés. Pour le primaire, projet d'une classe mobile : 8 tablettes ont déjà été acquises donc 4 vont être ajoutées pour un total de 12 tablettes. Il y aura dans tous les cas redéploiement et réutilisation de certaines machines au lieu de tous les jeter.
4. Pourrait-on envisager la réorganisation de la salle des Professeurs ? Le Proviseur propose de réfléchir à l'aménagement en interne.
5. Peut-on installer des casiers pour certains collégiens ? Une réflexion avait été faite pour aménager cela en dessous de la salle du CDI mais par temps de pluie, c'est difficile d'accès à cause de l'eau stagnante et de la pluie qui chasse. Au pire, peut être juste le proposer pour les demi-pensionnaires de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Le souci est aussi, si on opte pour des casiers en métal cela va rouiller vite et si en bois, ça risque de vite pourrir. Aussi, il n'y a plus d'espaces pour stocker cela au CDI ; De même, mettre cela dans la salle permanence risque de déranger ceux qui ont des devoirs de 2h. Il n'y a pas de possibilité de mettre cela dans les classes car les élèves changent en permanence de salle en fonction des cours. Le fait de devoir s'arranger aussi entre élèves pour que ce soit

Pour les Secondaires, les horaires de récréation du matin vont être changés, c'est-à-dire que la plus longue récréation sera de 8h50 à 9h05 et la deuxième de 10h55 à 11h05. L'après-midi, elle sera de 15h50 à 16h00.

La reprise des cours se fera à 14h au lieu de 13h50 et pour les élèves qui commençaient à 12h55 auparavant, la reprise se fera à 13h05. Les cours se termineront au plus tard à 17h50. Ces horaires du secondaire sont adoptés à l'unanimité.

La structure du primaire n'était pas encore complètement arrêtée le jour du Conseil d'Établissement car les élèves étaient encore en pleine période de contrôles.

L'effectif prévisionnel est de 436 en primaire : 110 en maternelle sans les TPS et un effectif de 326 à l'élémentaire.

Pour le secondaire, on prévoit un effectif de 446 (*contre 473 l'année dernière*). Nous aurons 3 divisions par niveau de la 6ème à la seconde pour un total de 323 élèves au collège (*contre 309 l'année dernière*) et 223 au lycée. Y aura donc 546 élèves au secondaire.

Cela nous a même donc à un total de 982 sur tout l'ensemble.

A titre de comparaison, l'année dernière, le LFT comptait un effectif total de 1005 élèves dont 309 élèves au collège. Étant donné la baisse des demandes en primaire, Mr le Proviseur nous justifie la fermeture d'une classe de CP.

Mr le Proviseur nous indique que le budget prévisionnel a été étudié pour 1042 et qu'il faudra réviser le budget pour la partie Septembre-Décembre 2024.

Selon, Mr Ratiarison (DAF) le budget sera ajusté selon l'effectif exact au début de l'année et le DBM sera fixé au mois de décembre.

## ELEMENTS FINANCIERS

Mr Ratiarison (DAF) prend la parole. A la rentrée 2023, pour 475 et 527 élèves, il était attendu un total de 9 465 897 000Ar et aucun droit de l'AG était perçu soit 9 125 471 041Ar soit environ 340 millions d'impayés depuis 2019.

Chaque année, nous avons des familles qui partent et ne payent pas le 3<sup>ème</sup> trimestre, ce qui justifie les créances non recouvrables. Poursuivre ces familles à Madagascar entraînerait des frais supplémentaires, c'est pourquoi le LFT n'a jamais fait appel à un huissier. Les familles ne réalisent que cela entraîne des charges pour l'établissement restant à combler (en 2024, cela représentait 137 823 000 Ar qui, après vote à l'AG, seront admis en valeur pour apurement).

Cette année le nombre de boursiers était de 243 pour un total de 2 684 477 185 Ar.

Dans le bilan financier, à la demande de Mr le Proviseur, il a été inclus le PRLD (participation à la rémunération des résidents et des détachés) qui est de 7 702 005 906Ar. Il s'agit concrètement de la participation de l'AEFE pour le salaire des détachés et des expatriés, cela fait au tout 10 000 000 000 Ar pour un budget total de 19 000 000 000 Ar.

Le budget préétabli par le comité de gestion concernant l'année 2024-2025 est tablé sur 1040 élèves, si cet effectif n'est pas atteint, le comité devra faire un DBM (décision budgétaire modificative) qui sera ajusté en fonction des effectifs réels à la rentrée.

Cette année, deux subventions ont été perçues : l'un pour l'axe de sécurité d'un montant de

le calendrier validé par le SCAC. Nous aurons donc 2 semaines de vacances réparties pour les vacances de Toussaint, de Noël, d'été austral et d'automne austral. Les modifications ne peuvent être effectuées par les établissements.

### POINTS SUR LES RECRUTEMENTS 2024-2025

Mr le Proviseur nous indique le départ à la retraite de deux enseignants : Maître Favre Buisson (enseignant pour la classe de grande section en maternelle) et Mme Wright (professeur d'anglais qui a demandé à assister à son dernier conseil d'établissement). Cette dernière a reçu des applaudissements pour toutes ces années au LFT (1996-2024) et pour son investissement auprès de notre établissement et de la communauté scolaire.

Trois nouveaux enseignants ont été recrutés : 1 détaché pour remplacer Mr Favre Buisson qui sera **Mme Colette Bossier**, Mme Wright sera remplacée par **Mme Dorothée Boissier**. Ces personnels détachés ont été recrutés en CCPL. Au niveau des postes en recruté local ; un poste à mi-temps en sport sera occupé par **Mme Mélanie RASOLOFOMALALA** qui a déjà occupé le poste en vacation durant l'année scolaire 2023-2024. Elle sera en contrat de 10h (mi-temps d'un poste d'EPS) à compter de septembre 2024.

Un personnel en droit local sera aussi peut-être recruté en Anglais si on conserve les 3 CP. Le vivier est déjà constitué.

Si la rentrée se fait uniquement avec 2 classes de CP, ce sera l'enseignante Mme JADÉ RAKOTONDRATRIMO RANDRIANALY qui assurera l'anglais pour renforcer et la mise en place de PARLE. Tout cela sera décidé à la rentrée.

Le poste de détaché en SES n'est pas pourvu finalement. Le collègue n'a pas reçu son détachement et les 2 autres candidats ont refusé le poste car ils ont déjà accepté d'autres affectations. On souligne que seul 3 candidats ont déposé un dossier et que le vivier étant épuisé, nous nous tournons vers un poste de recruté local. Le poste sera donc déclaré gelé à compter de septembre 2024. Monsieur ANDRIANTIATIANARIMANANA a déjà occupé ce poste pendant 2 ans en CDD, nous allons donc procéder à compter de septembre 2024 à son recrutement en CDI.

### POINT SUR LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE 2024-2025 : effectifs, structure, organisation.

La Prérentrée rentrée sera le 2 septembre pour les personnels.

La rentrée des élèves sera le 3 septembre. Les primaires seront accueillis à 8h00.

Pour les secondaires, les horaires d'accueil seront échelonnés. Pour les classes de 6ème l'accueil sera de 8h30 à 12h00, les classes de 5ème de 9h00 à 12h00, les classes de 4ème et 3ème de 9h30 à 12h00.

Pour les lycéens, les classes de seconde, 1ères et terminale sera de 14h à 16h30.

Tous les cours commenceront le 4 septembre selon l'emploi du temps de chacun.

Pour les classes de primaire, il est rappelé que les horaires de l'après-midi seront de 14h à 16h pour les jours travaillés soit les lundis (*selon le calendrier*), les mardis et les jeudis.

chacun alternativement à tour de rôle qui ramène le manuel pose problème car souvent l'élève qui devait le ramener l'oublie ou s'absente. Discussion sur l'extension d'une salle.

6. Question des parents d'élèves : serait-il possible d'être plus souple sur les retards et ainsi ramener à 5 croix (au lieu de 3 actuellement) le minimum avant d'être collé ? Monsieur le proviseur explique que dans tous les établissements, ce minimum est de 3. Le représentant de la vie scolaire rappelle qu'on ne colle pas l'élève à 3 retards mais on l'avertit et que c'est au 4<sup>ème</sup> retard que l'élève est collé.

Une professeure en profite pour souligner que les élèves sont tenus d'assister aux cours jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le corps pédagogique constate un gros laxisme à ce propos de la part des élèves et des parents après le conseil du dernier trimestre. Cela reste aussi problématique au niveau de la sécurité.

7. Question des parents d'élèves : est-ce que tous les professeurs ont accès à Pronote ? En effet, certains y font figurer les devoirs alors que d'autres non. Les professeurs soulignent que c'est aussi aux enfants d'avoir un cahier de texte pour pouvoir noter les devoirs à faire car il y a parfois des problèmes d'internet. Mais les récapitulatifs des cours y figurent pour toutes les matières donc c'est que tous les professeurs y ont accès. Parfois, cela est juste dû au fait que parfois le professeur n'a pas le temps ou que l'enseignant n'a pas Internet dans sa salle quand il est en cours. D'où la solution d'avoir son cahier de texte et de tout y noter. Un autre parent souligne que parfois c'est aussi l'inverse. L'enfant va noter ses devoirs mais le professeur en rajoutera encore d'autres sur Pronote, ce qui oblige l'enfant à être tout le temps à l'affût en vérifiant même avant de dormir que le professeur n'a rien rajouté à faire pour le lendemain. Pronote aide surtout les parents à suivre son enfant en vérifiant que tout ce qui a été demandé a bien été fait.

Les ordres du jour étant épuisés, Monsieur le Proviseur clôt ce conseil d'établissement à 19h15 en souhaitant à tous de très bonnes vacances.

Secrétaires de séances

Mme RAJABALY

Mme FAZILEABAS



